# **Demande d'avis ou demande d'informations pour le Délégué à la protection des données (DPO)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1 | Nom de l'organisation |  |
| 2 | Nom de l'auteur de la demande et fonction |  |
| 3 | Coordonnées de l'auteur de la demande (lorsque le DPO n'en dispose pas encore) |  |
| 4 | Demande d'avis ou demande d'informations ?  Biffez la mention inutile.   * Pour une demande d'informations : allez au point 5 * Pour une demande d'avis : allez au point 6 | Demande d'avis - Demande d'informations |
| 5 | Quelle est la question ? Essayez de la formuler le plus concrètement et le plus clairement possible. | |
| 6 | Essayez de répondre le mieux possible aux questions suivantes. | |
| 6.1. | Décrivez le contexte élargi de la demande (ex. s'agit-il d'une nouvelle application, d'une disposition légale, d'un échange ou d'un transfert de données à caractère personnel[[1]](#footnote-1), …). |  |
| 6.1. | De quelle finalité s'agit-il ou pour quelles raisons le traitement est-il nécessaire ? (ex. traitement d'une plainte, inspection, ...) ? |  |
| 6.2. | De quelle manière s'effectue le traitement (ex. transmission, réception, accès, ...) ? |  |
| 6.3. | À quelle fréquence a lieu le traitement (ex. journalier, hebdomadaire, mensuel, annuel, ...) ? |  |
| 6.4. | De quel type de données à caractère personnel s'agit-il ? Entourez ce qui convient et fournissez plus d'explications. | Données à caractère personnel ordinaires[[2]](#footnote-2)  Catégories particulières de données à caractère personnel (article 9 du RGPD)[[3]](#footnote-3)  Catégories particulières de données à caractère personnel (article 10 du RGPD)[[4]](#footnote-4) |
| 6.5. | De quelle catégorie de personnes concernées s'agit-il (ex. plaignants, collaborateurs au sein de la propre organisation, collaborateurs d'une autre organisation, enfants, ...) ? |  |
| 6.6. | De combien de personnes concernées s'agit-il (approximativement) ? |  |
| 6.7. | Les données à caractère personnel sont-elles partagées avec d'autres organisations ? Biffez la mention inutile.  Si oui, lesquelles ? | Oui - Non  En cas de réponse affirmative, la ou les autres organisations sont les suivantes : |
| 6.8. | Un délai de conservation a-t-il été défini ou y a-t-il des critères pour ce délai de conservation ? Biffez la mention inutile.  Si oui, lequel/lesquels ? | Oui - Non  En cas de réponse affirmative, le délai de conservation ou les critères pour le délai de conservation est/sont le(s) suivant(s) : |
| 6.9. | Quelles mesures sont prises au niveau technique et organisationnel (ex. uniquement un accès pour un service déterminé, connexion à l'application via un login unique et un mot de passe, chiffrement, ...) ? |  |
| 6.10. | Quelles mesures sont prises pour informer la personne concernée et lui permettre d'exercer ses droits (ex. invitation à une discussion, paragraphe d'information, ...) ? |  |

1. Un échange de données à caractère personnel se produit lorsque des données à caractère personnel sont échangées avec une autre organisation en Europe et un transfert de données à caractère personnel a lieu lorsque des données à caractère personnel sont transférées vers une organisation en dehors de l'Europe. [↑](#footnote-ref-1)
2. Exemples : données d'identification (comme le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de Registre national, ...), coordonnées (comme l'adresse e-mail, l'adresse postale, le numéro de téléphone, ...), données relatives à la profession et à l'emploi (comme la fonction, la promotion, ...), images vidéo, enregistrements vocaux, caractéristiques personnelles (comme la couleur des cheveux, la taille, ...), données relatives aux amis et à la famille, ... [↑](#footnote-ref-2)
3. Données médicales, données relatives aux convictions philosophiques ou religieuses, données révélant l'origine raciale ou ethnique, données révélant les opinions politiques, données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique, données révélant l'appartenance syndicale, données génétiques (ex. l'ADN) et données biométriques (ex. l'empreinte digitale, le scan de l'iris, la voix, ...) en vue de l'identification unique de la personne. [↑](#footnote-ref-3)
4. Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions. [↑](#footnote-ref-4)